



BUZET INFOS

MAI 2012 N°31

Éditorial

Éditorial	1
Point textile	1
Val d' Albret infos	2
Val d' Albret infos (suite)	3
Fiscalité communale	3
Déchèteries	4
Incivilités et déchets	4
Travaux	5
Halte aux incivilités	5
Informations	5
Sports	6
Sports (suite)	7
Manifestations	8
Nouveaux commerces	8

Le numéro de printemps du Buzet Infos est enfin arrivé !

Vous constaterez que la question des déchets ménagers (rappels concernant les déchèterie et les incivilités et info sur le « point textile ») occupe encore une place importante dans votre Buzet Infos : c'est un sujet sensible et un service dont le coût est appelé à augmenter en raison des contraintes nouvelles (mais nécessaires) et de l'application du plan départemental qui va se traduire par la réalisation d'un nouveau centre de traitement à l'ouest du département. Afin de réduire l'impact financier mais aussi l'empreinte environnementale de nos déchets, il est indispensable d'améliorer nos performances de tri et de recyclage. En l'attente de la redevance incitative (le montant du service sera en partie lié au volume ou au poids des déchets mis en conteneurs), nous devons adopter les bons réflexes !

Vous découvrirez également dans ce numéro les traditionnelles rubriques consacrées à la communauté de communes (CCVA) où des changements importants ont eu lieu en fin d'année dernière, aux manifestations, aux activités sportives et aux travaux.

Enfin, sachez que depuis le dernier Buzet Infos le PLU (plan local d'urbanisme) a été approuvé par le conseil municipal le 1er février 2012 et reçu en préfecture le 7 février. Le dossier est consultable en mairie.

Bonne lecture.

La Rédaction

Point textile

Afin de recueillir les déchets textiles et assimilés, un conteneur « point textile » a été installé par le SMICTOM LGB à la salle polyvalente.

Vous pouvez y déposer les vêtements propres, le linge de maison propre, les paires de chaussures et la maroquinerie. Vos vieux vêtements ou textiles usagés pourront ainsi avoir une deuxième vie !

Voici quelques règles à respecter :

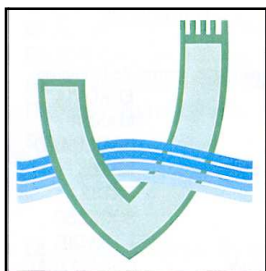
- . Utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- . Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- . Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- . Attacher les chaussures par paires.
- . Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- . Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

Pour plus d'informations : www.lerelais.org

Ce « point textile » ne remplace pas ceux qui sont disponibles dans les déchèteries.



Val d' Albret infos



Depuis le dernier Buzet Infos, l'exécutif de notre communauté de communes a connu des turbulences importantes qui ont conduit le président Faucon-Lambert à démissionner : le 2 novembre, il n'avait recueilli que 9 voix sur 55 votants lors d'un vote de confiance (45 contre et un blanc).

Le 7 décembre, **Nicolas Lacombe**, le maire de Nérac, lui a succédé **à la présidence** de la communauté de communes du Val d'Albret par 43 voix contre 11 face à Jean-Jacques Banel, ancien vice-président au tourisme. Le président Lacombe a souhaité une « gouvernance partagée » : réunir autour de lui une équipe soudée, regroupant toutes les sensibilités et avec comme objectif de servir l'Albret sans esprit partisan et sans dogmatisme.

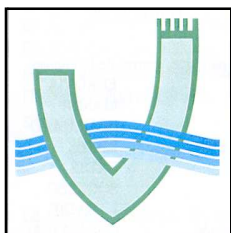


Dans cet esprit, le 14 décembre, les vice-présidents ont été réélus avec comme changement notable l'arrivée d'Alain Lorenzelli (le maire de Bruch et président du syndicat mixte du pays d'Albret) au poste de 1^{er} vice-président en charge des finances, en remplacement de Bernadette Jayles (maire de Barbaste). Parmi les autres vice-présidents et dans l'ordre du tableau des délégations, on trouve 6 « anciens » : Jean-Louis Molinié (Buzet) aux ordures ménagères, Etienne Gauteron (Lavardac) au tourisme, Frédéric Sanchez (Nérac) à l'économie et au développement durable, Daniel Dubrun (Barbaste) à la jeunesse, Jean-François Garrabos (Feugarolles) à l'agriculture et Didier Massias (Feugarolles) au désenclavement et au suivi du dossier LGV ; il y a 4 « nouveaux » : André Touron (Lavardac) au personnel et à l'administration générale, Christine Maria (Bruch) à la culture et à l'animation du territoire, Jean-Pierre Vicini (Thouars) à la voirie et Patrice Dufau (Nérac) à l'habitat et aux gens du voyage.

Dès leur élection, le président Lacombe et le 1^{er} vice-président Alain Lorenzelli ont fait un audit financier interne et ils ont annoncé un exercice 2012 difficile, compte tenu de la conjoncture économique et de la situation de la CCVA. Le président Lacombe a indiqué que le budget 2012 assurerait le maintien des services à la population, conserverait le niveau global des subventions aux associations, tout en réduisant au minimum les investissements (c'est-à-dire à la voirie et au paiement de la dette) afin de reconstituer la capacité d'autofinancement de la communauté (ramener de 34 ans à 15 ans la capacité à rembourser les emprunts). Ainsi, les projets de pôle « petite enfance » à Nérac, de rénovation du camping de la Pinède à Barbaste et d'aire d'accueil des gens du voyage à Nérac sont-ils abandonnés ou ajournés.



Val d' Albret infos (suite)



Par conséquent, malgré ces objectifs de réduction drastique des dépenses, le conseil communautaire du 28 mars dernier a été contraint de **réajuster les taux des différentes taxes**. En ce qui concerne la TEOM (ordures ménagères) c'est principalement en raison de la prise de compétence « traitement » par le syndicat départemental (jusqu'à présent le taux de la taxe était en dessous

du coût réel car notre syndicat assurait lui-même le traitement, ce qui n'est plus possible) mais aussi pour faire face à l'envolée des coûts (carburants par exemple) que le taux va augmenter : il passera de 8,97 % à 11,08 % en 2012. Il faut souligner que ce taux est sensiblement le même que celui des communautés de même importance. Pour les autres taxes, la nécessité de récupérer une capacité d'autofinancement satisfaisante a rendu nécessaire une remise à niveau des taux qui se traduit par une augmentation moyenne de 13 % (un peu moins pour le foncier non bâti). Les nouveaux taux sont les suivants : taxe d'habitation 6,33 %, foncier bâti 5,37 %, foncier non bâti 11,03 % et contribution foncière des entreprises 7,48 % (la CFE en zone d'activité reste stable avec un taux de 24,79 %).

Il faut enfin signaler que **les taux de la fiscalité intercommunale** concernant aussi bien les ordures ménagères (TOEM) que les taxes d'habitation, foncier bâti et non-bâti **n'avaient pas été révisés depuis 2008**, ce qui explique en grande partie les augmentations votées pour l'année 2012.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des dossiers communautaires dans le prochain Buzet Infos.



Fiscalité communale

Le budget primitif 2012 de la commune a été adopté par le conseil municipal du 10 avril dernier avec en **fonctionnement 905 002 €** (888 372 € en 2011) et en **investissement 485 888 €** (677 300 € en 2011). En conséquence, **le taux d'imposition a été réévalué de 3 %** :

- ⇒ taxe d'habitation 11,46 % (11,13 en 2011)
- ⇒ Taxe sur le foncier bâti 13,21 % (12,83 % en 2011)
- ⇒ Taxe sur le foncier non bâti 51,84 % (50,33 en 2011)
- ⇒ C.F.E. (cotisation foncière des entreprises) 18,18 % (17,65 en 2011)

Les principales dépenses d'investissement inscrites pour 2012 sont les suivantes : réfection des toitures de la mairie et de l'église, début des travaux d'extension du cimetière, mise aux normes des feux tricolores et isolation du groupe scolaire.

Le budget primitif 2012 du **service assainissement** a été établi à **116 948 € en fonctionnement** (105 390 € en 2011) et à **78 800 € en investissement** (143 245 € en 2011).

Déchèteries

Les déchèteries du SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) bénéficient depuis le 1^{er} janvier d'horaires d'ouverture plus étendus. Pour celle de **Damazan** (la plus proche de notre commune) :

- . le mardi et le vendredi de 9 H à 12 H
- . le jeudi et le samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

La déchèterie de **Port-Sainte-Marie** est ouverte :

- . le lundi et le mardi de 13 H 30 à 17 H
- . le mercredi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.



Par conséquent, du lundi au samedi, entre Damazan et Port-Sainte-Mairie, vous trouverez toujours une déchèterie ouverte.

Vous pouvez y déposer les déchets suivants : gravats, ferrailles et métaux, papiers et cartons, plastiques, déchets verts, textiles et enfin le « tout venant » dans la limite de 1 m³ par semaine.

Des conteneurs bien définis reçoivent à part : huiles, batteries, solvants, peintures, bombes aérosols et autres déchets ménagers. Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) sont bien séparés.

Nous rappelons que ce service ne remplace pas le tri sélectif au porte à porte et le ramassage des encombrants à domicile qui sont toujours assurés selon les mêmes conditions.

Pour plus de renseignements : www.smictomlgb.fr

Incivilités et déchets ménagers

Comme nous le rappelons (très) régulièrement, nous demandons aux habitants du village qui ne sont pas équipés de CONTENEURS (poubelles rigides dotées d'un couvercle) de ne pas mettre leurs déchets ménagers devant leur porte dans des sacs souples : ceux-ci sont à la merci d'un coup de vent ou d'animaux en vagabondage nocturne. Ils peuvent ainsi se déchirer, dispersant les détritiques dans tout le quartier et compliquant sérieusement le travail des employés du SMICTOM LGB comme celui des employés municipaux !

Il est donc OBLIGATOIRE de s'équiper du récipient adéquat sous peine de se voir infliger un PROCÈS-VERBAL !



Travaux

Afin d'informer la population sur les réalisations, un bilan des principaux travaux est établi et les projets à court terme présentés lors de chaque bulletin.

Depuis le bulletin N° 30 d'octobre 2011 :

Travaux réalisés :

Amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente ;

Réfection des peintures d'un logement des écoles ;

Accès au futur cimetière.

Travaux prévus courant 2012:

Réfection des toitures de la mairie et de l'église ;

Changement des feux tricolores ;

Isolation des combles des vestiaires rugby ;

Carrelage des sols des douches des vestiaires basket et rugby et peinture des murs.



Halte aux incivilités !

Les services municipaux et les élus ont été saisis d'un certain nombre de plaintes relatives à des incivilités (pour utiliser l'euphémisme actuellement en vigueur) dont la recrudescence commence à poser des problèmes : divagation de chiens, en particulier nocturnes, feux de déchets verts qui engendrent des fumées obligeant les voisins à clore portes et fenêtres, stationnement de véhicules sur les trottoirs ou à des emplacements gênants, non-respect des sens interdits, vol de panneaux signalétiques, nuisances sonores liées à des échappements non conformes, dégradations d'équipements publics...

En ce qui concerne les dégradations, elles coûtent chaque année des sommes importantes prises sur le budget communal c'est-à-dire supportées par tous les habitants de la commune !

Nous sommes au regret de rappeler que les auteurs de ces agissements sont passibles d'amendes, pour les faits les plus bénins et de sanctions plus lourdes pour les actes les plus graves avec dans tous les cas le remboursement des dégâts occasionnés.

Informations

PERMANENCE SECOURS CATHOLIQUE

Communiqué : L'équipe des veilleurs du Secours Catholique tiendra une permanence tous les premiers mardis du mois de 9 H 30 à 11 H 30 salle Saint-Félix à Aiguillon (rue Lacépède, à côté de l'esplanade du parking du lycée). « Ils accueillent, écoutent, orientent, accompagnent toutes les personnes qui en ressentent le besoin, autour d'un café ». Pour tout renseignement, s'adresser à madame Poloni Danièle (05-53-84-72-17).

PAROISSE Saint-Croix des Confluents (Eglise de Buzet), pour toute information, s'adresser :

Mr l'Abbé Yvon Pilato Tél : 05 53 79 63 14 Mail : paroisse.aiguillon@wanadoo.fr

Mme Chantal Garez Tél : 05 53 84 76 04 Mail : cxgarez@orange.fr

Mme Edith Terral Tél : 05 53 84 70 25 Mail : terral.edith@orange.fr

Pour plus d'informations, consulter le blog de la paroisse : www.paroissesaintcroixdesconfluents47.over-blog.com

Sports

A.O.C. Basket

L'AOC Buzet basket n'est pas encore à l'heure du bilan annuel mais on peut dire qu'il a fait un nouveau bon en avant cette saison. En effet, le nombre de licenciés a augmenté de 70%, les équipes se sont étoffées et structurées, des animations originales et nombreuses sont venues agrémenter la saison : Noël du club, basket en famille, galette des rois, Carnaval, chasse aux œufs de pâques... une multitude d'activités qui font revivre le complexe sportif et ravissent ses pratiquants. En outre les bons résultats sportifs qui se confirment en cette fin de saison rassemblent à nouveau le village autour des équipes de jeunes : meilleures équipes du département en mini basket, seconde place des benjamines et des séniors garçons mais surtout, les jeunes sont encore en course pour monter sur la plus haute marche du podium avec la demi finale, le 13 mai, pour les deux équipes de poussines en prestige et en honneur.



Rappel : **l'assemblée générale du club aura lieu le samedi 02 juin**. Elle clôturera la deuxième saison de l'association par un repas dansant et annoncera de belles promesses et des projets pour la saison prochaine.

V.A.B.

Le VAB a engagé en championnat 7 équipes masculines et 3 équipes féminines.

Même si la saison n'est pas totalement terminée, les résultats sont très satisfaisants : au 9 avril : les **Seniors 1** sont premier de la poule accédant ainsi à la pré-nationale et vont jouer la ½ finale en coupe départementale ; les **Benjamins** terminent premier de leur poule et accèdent aux demi-finales départementales. Ils sont en outre champions d'académie UNSS ; les **Cadets** en championnat départemental, poule B sont 3^e et les minimes 5^e ; les **Poussines** sont 1^{es} et les **Poussins** 2^e et jouent les ½ finales de leur championnat

Différentes équipes participeront à des tournois locaux et fin juin au tournoi de Malgrat -del-Mar en Espagne.

L'école de basket a fonctionné sous la houlette de Joël Jancovek que vous pouvez contacter à la salle des sports de Lavardac ou au 05 53 65 80 53 ou par l'Internet :

val-d-albret-basket@wanadoo.fr

Barbara Allan, Varao Gauthier, Rey Théo, Cloupeau Xavier sont champions inter-régions avec l'équipe 47. Une équipe Basket Loisir qui compte une vingtaine de participants a été mise sur pied dernièrement.

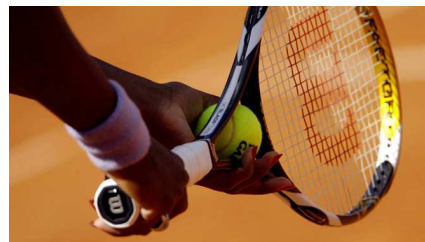
Rappels : le VAB fêtera ses 10 ans le 26 mai à Barbaste.

Sports

Buzet Tennis Club

Alors que le championnat de Guyenne n'a pas encore commencé (début 6 mai pour les deux équipes), certaines compétitions en équipe et en individuel se sont déroulées pendant l'hiver. En coupe départementale, l'équipe du B.T.C. qualifiée en 2° série n'a malheureusement terminé que 3° de sa poule de 6 et ne s'est donc pas qualifiée pour les phases finales. En revanche, dans les compétitions individuelles, plusieurs joueurs se sont brillamment illustrés avec une victoire et une troisième place dans un tournoi chez les poussins et une finale dans le tournoi des coteaux de l'Albret en sénior regroupant tous les meilleurs joueurs du pays d'Albret et du Mézinais.

L'école de tennis va se poursuivre jusqu'à fin mai, un petit tournoi et un goûter seront prévus pour clôturer la saison ; des stages pour les jeunes sont assurés pendant les vacances en entente avec le tennis club d'Albret.



RUGBY

L'école de rugby se porte bien avec 21 joueurs de moins de 15 ans. Nous rappelons que le mercredi les entraînements (suivis d'un goûter) ont lieu à Buzet avec Hervé Maurice et Jean-Pierre Gaillot. Le samedi, ils ont lieu à Lavardac ou à Mézin avec l'école de rugby grâce à une entente pour la saison 2011-2012.



L'équipe sénior, avec 30 licenciés a atteint son objectif pour cette saison : disputer les phases finales !

PETANQUE

Elle a organisé entre mai et août 3 concours : le 5 mai triplettes promotion, le 13 juin triplettes anciens et le 9 août, doublettes promotion.

Les traditionnels repas seront organisés au cours de l'été.

Le club poursuit ses activités tous les après midi au boulodrome du stade Lasplaces.

Renseignements auprès du président Claude Bianchin ou du secrétaire, Michel Rouquette.



RANDONNEURS DU HAUT BUZET

L'association poursuit ses activités de marche avec deux dimanche par mois des randonnées sur la journée et tous les jeudis matin la sortie se fait sur 6 à 8 km

12 randonneurs du club ont participé le 15 avril aux 47 km du 47.

Renseignements : madame Josette Renard 05 53 8474 39.



Manifestations et activités

Tous les vendredis, loto VAB à la salle polyvalente

MAI	Jeudi 3	Don du sang
	Samedi 5	Concours de pétanque en triplette promotion
	lundi 7	AG VAB
	Mardi 8	Cérémonie Victoire 1945
	Vendredi 11 au Lundi 14	Fête votive, feu d'artifice et repas
	Jeudi 17	Pèlerinage Notre-Dame-des-Champs
	Jeudi 17	Loto Cépages
	Jeudi 24	Repas interclubs des Aînés Ruraux
	Samedi 26	Les 10 ans du VAB
	Dimanche 27	24° brocante de printemps, vide-grenier, floralies
JUIN	Samedi 2	Assemblée générale et repas AOC Basket
	Samedi 9	Théâtre « Petits Fous du Baron »
	Mardi 12	Concours de pétanque en triplette vétérans
	Samedi 16	Sortie Rencontre Expression aux Baladins de Monclar
	Vendredi 22	Cérémonie à la cabane des Fusillés
	Samedi 23	Fête de la musique
	Vendredi 29	Kermesse des écoles
JUILLET	Vendredi 13	Repas Syndicat d'Initiatives et feu d'artifice au port
	Samedi 14	Concours de pêche au canal et pétanque au kiosque
	Samedi 21 juillet	Repas pétanque
AOUT	Jeudi 9	Concours de pétanque en triplette promotion
	Samedi 11	La plus longue table organisée par le Comité des Fêtes
	Samedi 25	Concours de pétanque en doublette et repas
	Jeudi 30	Don du sang
SEPTEMBRE	Dimanche 2	Randonnée des Vignerons (départ Cave)
OCTOBRE	Dimanche 7	27° Foire d'automne, brocante, vide-grenier
	Samedi 13	Théâtre les « Fous du Baron »
	Mardi 30	Loto Don du sang
NOVEMBRE	Dimanche 11	Cérémonie Armistice 1918
	Dimanche 25	Loto Cépages

Nouveaux commerçants

Madame **Aurélie GASTAUD** a succédé à madame Lysiane BAILLY à la tête du « Panier gascon ».

Le « **Panier gascon** » propose une palette variée de produits et de services : épicerie, produits du terroir, vêtements, articles funéraires ainsi que sandwiches et salon de thé. Le « **Panier gascon** » est ouvert du mardi au samedi de 7 heures 45 à 13 heures et de 15 heures 30 à 19 heures 30 ainsi que le dimanche de 7 h 45 à 13 heures (fermeture hebdomadaire le lundi).

